

Association Roussillonnaise Alexis DANAN
Des Pyrénées Orientales
Pour la protection de l'enfance



L'ENFANT en majuscule

LA PREVENTION

"L'enfant qui souffre n'a pas le temps d'attendre" (Alexis DANAN, fondateur de nos comités).

"Mettre les enfants en garde contre les violences sous toutes leurs formes, leur apprendre dès la maternelle que nul n'a le droit de porter atteinte à leur corps, est souvent difficile. Trop longtemps, nous avons crié dans le désert.

Aujourd'hui, il n'est plus permis de rester insensible et ignorant" (Simone CHALON, présidente d'honneur d'ENFANCE MAJUSCULE).

"Mieux vaut prévenir que guérir" doit être effective et valorisée dans le domaine de la maltraitance.

De plus en plus, le Comité des Pyrénées Orientales développe cette action préventive. Les mauvais traitements commencent souvent très tôt. Plus de 30 % des enfants maltraités ont entre 0 et 6 ans, victimes de maltraitements physiques, psychologiques, sexuelles et de négligences graves.

Même si, à cet âge, l'imaginaire de l'enfant est très développé et qu'il peut se raconter et nous raconter des histoires créées de toutes pièces, il est des mots, des gestes qu'il n'a pas pu inventer.

C'est ce travail de prévention auprès de nos enfants qui seront les adultes de demain qui nous laisse de l'espoir.

PROGRAMME DE PREVENTION

Un agrément ministériel nous permet d'intervenir dès la grande section de maternelle, toutes classes de l'école primaire et collège inclus pour des séances de prévention. Actuellement, nous pouvons présenter pour des adolescents (niveau lycée) une courte projection qui peut être suivie d'un débat pour les volontaires.

Des actions de sensibilisation sont également menées auprès des étudiants, futurs professionnels de l'Enfance. (IRTS, Aides-Soignants, Auxiliaire de Puériculture Faculté de l'Education, etc...) et dans les mairies et CCAS

NIVEAU GRANDE SECTION DE MATERNELLE ET CP

Une vidéo interactive de marionnettes animales "les petits ours n'ont pas peur" s'adressent aux enfants de grande section maternelle et cours préparatoire.

Aucun lien de parenté maltraitant/maltraité n'est établi afin d'éviter toute transposition systématique de l'enfant sur un adulte de son entourage.

NIVEAU CLASSES PRIMAIRES : CE1, CE2, CM1, CM2

Les supports utilisés ont pour but :

- De donner à l'enfant les moyens de se protéger et de se faire respecter
- De lui faire prendre conscience que toute maltraitance psychologique, physique ou sexuelle est interdite et punie par la loi.
- De l'amener à repérer les situations à risques, de connaître les règles de prudence et d'agir en conséquence.
- De l'inciter à en parler à quelqu'un en qui il a confiance.



La diffusion de vidéos, validées par le Ministère de la Santé, des Affaires Sociales et de l'Education Nationale, des jeux tests, des BD informatives et divers documents remis aux enfants servent de base à l'échange et à la réflexion.

NIVEAU COLLEGE

Toute intervention est basée sur la prise de conscience des différentes formes de violences et de maltraitance, du respect de soi et de l'autre, des bonnes pratiques du "Vivre ensemble".

- Des violences subies et des peines encourues pour les violences commises.
- De l'aide que chacun peut apporter à celui ou celle qui est en difficulté
- De la nécessité de "parler" et de "confier" à une personne en qui on a confiance.

Les supports et les thèmes de réflexion sont adaptés à la maturité et aux intérêts des jeunes de cet âge. Les dangers d'Internet et du droit à l'image son inclus dans des séances de prévention. Les documents distribués permettent aux adultes de l'établissement présents lors de la séance de poursuivre le travail de prévention.